

AVIS A LA POPULATION

ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 4 octobre 2022
20 heures, halle polyvalente (salle 1^{er} étage)

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Présentation de l'avancement du Plan d'aménagement local (PAL) ;
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 578'000.- pour la rénovation du bâtiment du « Collège ». Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds, contracter l'emprunt nécessaire et consolider le crédit à la fin des travaux.
4. Divers et imprévus

ELECTIONS COMMUNALES DU 23 OCTOBRE 2022

Le 23 octobre prochain, les citoyens de Vendlincourt seront appelés à élire par les urnes, le nouveau maire, lors d'une élection libre.

De plus amples informations quant au déroulement de cette élection communale vous parviendront en même temps que le matériel de vote.

Election tacite du Conseil communal

Les personnes suivantes sont élues au Conseil communal à partir du 1^{er} janvier 2023 :

- **M. Michel Mosser**, titulaire
- **M. Pierre Falbriard**, titulaire
- **M. Michaël My**, nouveau
- **M. Marius Walch**, nouveau

Election tacite du Président des assemblées

M. David Couso est élu Président des assemblées dès le 1^{er} janvier 2023.

Nous félicitons les personnes susmentionnées pour leur élection et leur présentons nos remerciements pour leur engagement envers la collectivité.



Suite au verso →→

COVID 19 - RECOMMANDATIONS

COVID-19 : le 2e rappel toujours recommandé dès l'âge de 80 ans, particulièrement dans la perspective de l'automne

La situation sanitaire COVID continue de faire l'objet d'un suivi attentif de la part des autorités cantonales qui s'attendent à une nouvelle augmentation des contaminations cet automne. La Cellule de veille COVID rappelle que la 2e vaccination de rappel (4e dose) est recommandée pour les personnes à partir de 80 ans.

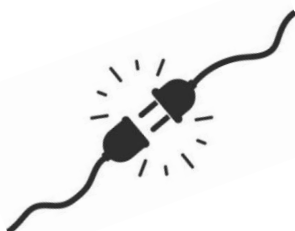
De nouvelles décisions fédérales concernant l'élargissement de l'accès à la vaccination sont attendues cet automne. Les horaires d'ouverture du centre de vaccination, du centre de dépistage et de la hotline sont régulièrement adaptés à la situation épidémiologique. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous via le Guichet virtuel.



**UNE HOTLINE UNIQUE
POUR TOUTES VOS QUESTIONS**

032 420 99 00

PENURIE D'ELECTRICITE



En raison des potentielles pénuries d'électricité de l'hiver à venir, le Conseil communal a décidé de renoncer aux illuminations de Noël. Seul le sapin du milieu du village sera éclairé. Conscient que cette démarche reste symbolique, le Conseil communal souhaite, toutefois, participer à l'effort collectif.

PISCINES - VIDANGE

Les propriétaires de piscines privées sont invités à vider l'eau de leur piscine dans les canalisations des eaux usées. Cette eau pourra ainsi être traitée et dépolluée avant de retourner dans son cycle naturel.

